

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 Décembre 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 15 Présents : 12 Procurations : 3

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 29 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame la Maire.

La séance a été ouverte à 18h43.

Présents

- Mesdames ABADIE, DELFINI, LACROIX, MARTELOZZO, RUBIO, SAVARD
- Messieurs BRISARD, CANDIARD, DASSIEU, HEINIGER, KLIMACEK, PERIN

Procurations

- Monsieur KLEIN-MEYER qui donne procuration à Madame DELFINI
- Monsieur RAGOT qui donne procuration à Madame RUBIO
- Monsieur SUEL qui donne procuration à Monsieur PERIN

Absents

- Mesdames CAZENAVE, FRITZ, ROSTAN
- Messieurs DAUBA

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

1.Approbation du Procès-verbal du 17 Novembre 2025

Madame la Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance précédente.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

2.Délibération pour la Convention de maîtrise d'ouvrage délégué de la SPL ARAC pour le pôle santé

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal l'avancée du dossier ainsi que la composition du bâtiment avec entre autres :

- 8 cabinets médicaux d'environ 20 m²
- 2 plateaux à usages paramédicaux ou médicaux type kinésithérapeutes et dentistes d'environ 100 m²
- Des espaces communs.

Madame la Maire indique que la mairie doit effectuer un relevé topographique du terrain et une première étude géotechnique.

Madame la Maire rappelle aussi le calendrier avec une mise en service prévu courant 2027.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 Décembre 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
 Votants : 15 Présents : 12 Procurations : 3

Madame la Maire rappelle que des cardiologues sont toujours intéressés, que les loyers seront entre 450 et 500 € hors charges.

Madam explique donc qu'il faut délibérer pour déléguer la maîtrise d'ouvrage déléguée à l'ARAC Occitanie.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

3.Délibération pour autorisation d'ouverture de crédit en investissement pour 2026

Madame la Maire indique à l'assemblée que comme chaque année, il faut délibérer sur l'ouverture de crédits pour solder les factures et continuer les projets en cours.

Il reste à faire comme investissement :

- Voirie 48 00€
- Électrification du terrain de pétanque et de l'église 9 000€
- Écluses 10 000€
- Matériel divers, matériel urbain 5 000 €

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

11.Questions diverses

- Voie douce

Rappel du calendrier et des avancées du groupe du travail avec les partenaires, le CAUE 32 et le CERAMA.

Actuellement, le groupe de travail est en attente de retour des devis.

- Maison médicale

Madame La Maire informe qu'elle aura une réunion courant janvier avec le GIP Région pour étudier la possibilité d'avoir des médecins salariés sur la commune.

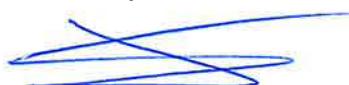
- Parc informatique : Attente de devis.

- Sécurisation Chemin de l'Autan : Attente de devis pour des palplanches.

Fin de séance : 19h36

Le secrétaire de séance

Véronique DELFINI



Madame la Maire

Muriel ABADIE

